







TECHNIQUES DE L'ÉCLAIRAGE

Rendement lumineux >71% (inférieur >65%, supérieur >6%). Distribution super large. UGR <21 (EN 12464-1).

MÉCANIQUES

Corps en polycarbonate anti-feu V2, moulé par injection en gris RAL 7035.

Joint d'étanchéité, écologique, non vieillissant, injecté.

Écran en polycarbonate photogravé internement, anti-feu V2, stabilisé aux UV, moulé par injection, avec surface externe lisse ouverture antivandale. Élément porte-câblage en acier zingué à chaud, peint en polyester blanc, fixé au corps par des dispositifs rapides en acier, ouverture à charnière. Crochets intégrés au ras du corps, en acier inox, pour la fixation du diffuseur, ouverture par tournevis.

Dimensions: 160x660 mm, hauteur 100 mm. Poids 1,68 kg. Dearé de protection IP65.

Appareil à température superficielle limitée. - D -

Résistance mécanique 6,5 joule.

Résistance au fil incandescent à 850°C.

ÉLECTRIQUES

Câblage électronique EEI A2, 230V-50/60Hz, facteur de puissance >0,95, allumage à chaud de la lampe, puissance constante en sortie, classe I. ENEC.

DOTATION

Étriers de fixation en acier inox.

ACCESSOIRES

A0406 - Récupérateur de flux super large en aluminium brillant.

APPLICATIONS

Locaux intérieurs secs, poussiéreux, avec des jets d'eau occasionnels. Virtuellement dans tous les locaux à condition que les agents agressifs (exhalations/atmosphères), qui compromettent l'utilisation des matières plastiques, le permettent.

Il n'est pas non plus indiqué sur des surfaces sujettes à de fortes vibrations, exposées aux agents atmosphériques et sur des câbles ou des jalons.

Registre des entreprises de Bologne n° 01033260371 REA N° 234613